

— EDITORIAL —

L'économie mondiale traverse aujourd'hui une période de transformation profonde, à la fois accélérée et diversifiée par des forces plurielles, notamment la technologie, les changements géopolitiques, et la transition écologique. Ces mutations ne sont pas de simples ajustements, mais des ruptures qui redéfinissent la structure même de nos sociétés économiques.

Le numérique est sans conteste l'un des vecteurs les plus puissants de la transformation actuelle. L'essor des nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, la blockchain, ou encore l'automatisation industrielle, bouleverse les modèles d'affaires traditionnels. Alors que la digitalisation ouvre des opportunités pour les entreprises innovantes, elle pose aussi la question de la répartition des bénéfices.

Cependant, la technologie offre également des opportunités inédites de croissance et de compétitivité. Le télétravail, par exemple, modifie les paradigmes de l'emploi, facilitant l'accès aux talents à l'échelle mondiale, et réduisant les barrières géographiques. Les économies en développement peuvent ainsi saisir ces nouvelles dynamiques pour accélérer leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Sur le plan géopolitique, la montée des tensions commerciales, exacerbée par le protectionnisme de certaines grandes puissances, remet en cause le principe même de la mondialisation telle que nous la connaissons. Le phénomène de déglobalisation, marqué par le rapatriement de certaines industries dans les pays d'origine, témoigne d'une volonté croissante des États de renforcer leur autonomie stratégique, notamment dans les secteurs sensibles comme la technologie ou la santé.

Cette tendance a été amplifiée par la pandémie de COVID-19, qui a mis en lumière la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales, poussant de nombreux gouvernements à repenser leur dépendance vis-à-vis de certaines régions, en particulier l'Asie. Cette redéfinition des chaînes de valeur ouvre des opportunités pour les économies émergentes qui pourraient se positionner comme de nouveaux centres de production, mais elle nécessite également des investissements massifs en infrastructures et en formation pour rester compétitives.

Enfin, la transition écologique s'impose comme l'un des défis majeurs des prochaines décennies. La pression croissante exercée par les changements climatiques oblige les entreprises et les gouvernements à repenser leurs modèles de production et de consommation. Les engagements pris lors des accords internationaux, tels que l'Accord de Paris, accélèrent cette transformation. La décarbonisation de l'économie, le développement des énergies renouvelables et l'économie circulaire deviennent des axes stratégiques pour garantir la viabilité économique à long terme.

Face à ces mutations, il est impératif pour les entreprises, les gouvernements et les institutions internationales d'adopter des approches innovantes et inclusives. L'économie mondiale de demain sera davantage marquée par des logiques régionales et sectorielles que par une globalisation uniforme. La coopération internationale, l'investissement dans l'innovation et l'éducation, ainsi que l'adoption de modèles économiques durables seront essentiels pour surmonter ces défis.

L'économie mondiale est en pleine mutation. Si ces transformations apportent leur lot de défis, elles ouvrent également des perspectives d'innovation et de croissance sans précédent. Saisir ces opportunités nécessite une vision à long terme, des investissements stratégiques, et surtout, une volonté collective de réinventer nos modèles économiques pour les adapter aux réalités du XXI^e siècle.

LE COURRIER DE L'INDUSTRIE

Revue éditée par l'Agence de Promotion
de l'Industrie et de l'Innovation ,
Octobre 2024

Responsable de la publication

Omar BOUZOUADA
Directeur Général

Directeur de la rédaction

Kamel OUERFELLI
Directeur Général Adjoint

Rédacteur en chef

Nadia BEN MILED
Directrice du Centre de la
documentation et de l'information
Industrielle

Rédacteur en chef adjoint

Rihab SAMMOUD
Centre de la documentation et de
l'information Industrielle

Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation

Adresse : 63, rue de Syrie, 1002 Tunis
Belvédère - Tunisie

Tél.: (216) 71 792 144

Fax: (216) 71 782 482

E-mail : apii@apii.tn

SOMMAIRE

P 1			Editorial
P 3			Le secteur secondaire en Tunisie : Vers une industrie à impact
P 19			Résilience et résistance comme « essence » de l'organisation
P 22			D'une économie linéaire vers une économie circulaire pour un développement durable
P 25			L'investissement à impact

Le secteur secondaire en Tunisie vers la voie d'une Industrie d'Impact



Depuis l'aube, l'industrie manufacturière a été le tournant qui décide des changements économiques et énonce les objectifs de croissance et de développement des pays.

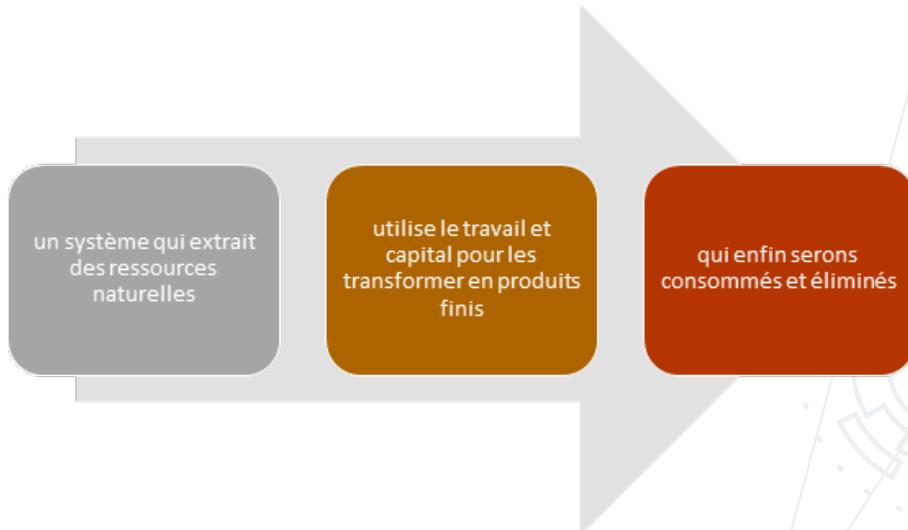
Vers la fin du XVIIème siècle, de nombreuses innovations techniques et une forte poussée démographique ont rendu possible le déclenchement d'une révolution industrielle qui a bouleversé l'organisation économique et sociale du monde.

Par : Achwek BEN GHOZI
APII - CDII

Une organisation basée sur accélération de la croissance économique via des modèles de production linéaires qui aboutis à des produits non durable et a duré de vie court ordonnée par une demande de consommation à grande

échelle.

L'économie linéaire est celle que nous connaissons depuis la révolution industrielle :



Le développement des modèles industriels linéaires, les gains de productivité à tout prix et l'utilisation à outrance des ressources naturelles et de l'énergie ont provoqué des externalités environnementales et sociétales

négatives ainsi qu'une diminution de la biodiversité. Les effets de cette dégradation, de plus en plus visibles, ont conduit à une prise de conscience au niveau mondial.

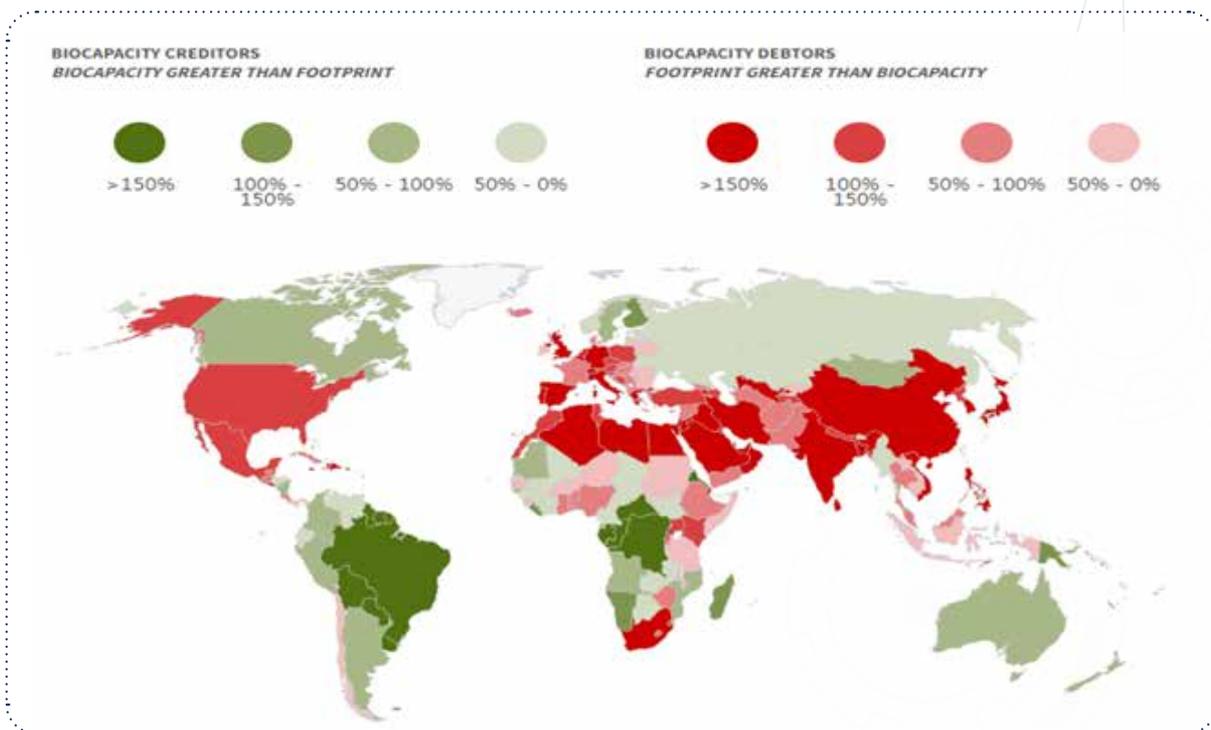
Ainsi, outre les données économiques d'aspect quantitatif (PIB, Exportations, Dette, etc.) et les indicateurs classiques de développement (IDH, seuil de pauvreté,

etc.), les pays du monde sont aujourd'hui classés selon de nouveaux indicateurs de développement durable dont principalement le solde écologique :

Solde écologique = Biocapacité – Empreinte écologique

Ce solde mesure la différence entre la capacité biologique (l'offre écologique) et l'empreinte écologique (la demande humaine), il est mesuré en hectares globaux (hag). Un déficit écologique d'un pays signifie que l'humanité dépasse la capacité limite de la biosphère, c'est-à-dire que la nation consomme des ressources naturelles et produit des déchets à un rythme supérieur à ce que leurs écosystèmes peuvent régénérer et absorber donc un modèle de développement non durable. A l'inverse, une réserve écologique existe lorsque la biocapacité d'une

région dépasse l'empreinte de sa population. Les constats sont les mêmes en Tunisie que dans le reste du monde, en 2022 les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO2) provenant de la combustion d'énergie et des procédés industriels ont augmenté de 0,9 % pour atteindre 36,8 milliards de tonnes métriques. Une hausse bien inférieure à la croissance du PIB mondial, revenant ainsi à confirmer la faible corrélation des émissions et de la croissance économique. La cartographie montre que la Tunisie est un pays débiteur de biocapacité entre [100-150] :



Source : <https://data.footprintnetwork.org/#/>

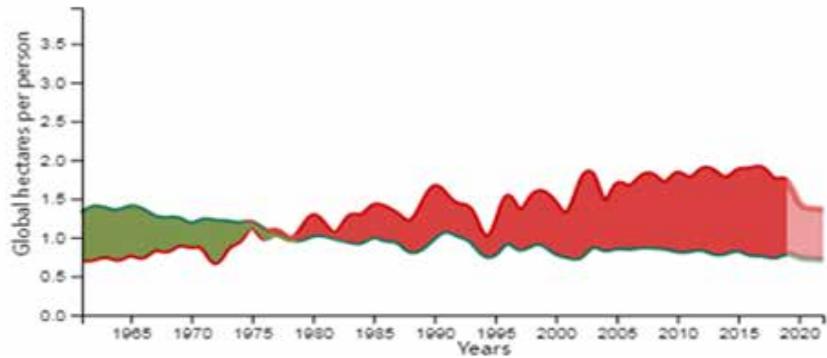
► **Empreinte écologique et biocapacité (gha par personne)**

TUNISIA (2022) (ESTIMATE)

GDP PER PERSON **\$3694**
POPULATION **12,356,100**

Biocapacity per person **0.7** gha - Ecological Footprint per person **1.4** gha = BIOCAPACITY RESERVE(+)/DEFICIT(-) **-0.7** gha

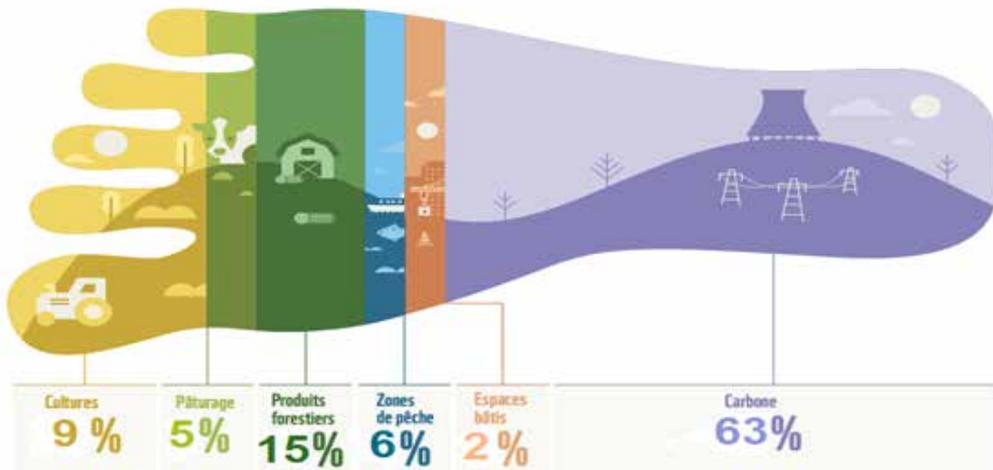
Ecological Footprint and Biocapacity From 1961 to 2022 (last 3 years are estimates)



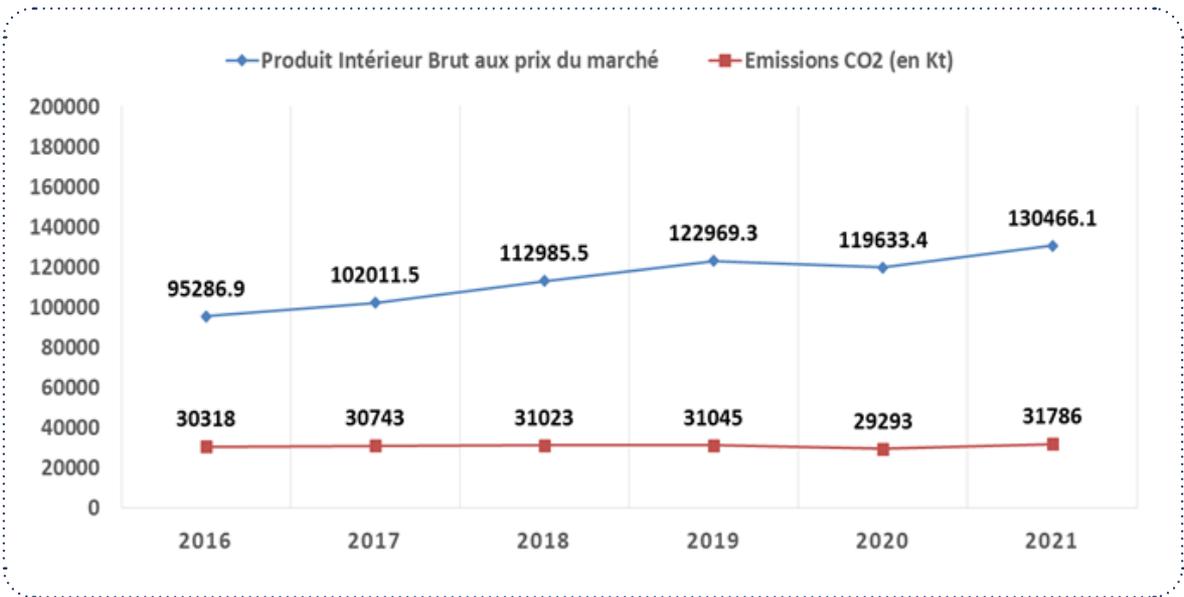
Data Sources: National Footprint and Biocapacity Accounts 2023 edition (Data Year 2019); GDP, International Financial Statistics (IFS); Population, U.N. Food and Agriculture Organization

Comme nous le constatons le changement de solde biologique par personne en Tunisie d'excédent à déficitaire a eu lieu vers 1975. A partir de cette date le solde négatif ne cesse de se creuser pour atteindre un pic de -1.2 hag/hab en 2017. Cette valeur est estimée à -0.7 hag/hab en 2022. Ce déficit se creuse de

plus en plus sous l'effet de l'augmentation de l'empreinte écologique qui mesure l'ampleur qu'impose la consommation humaine sur la biosphère. La répartition en pourcentage de l'empreinte écologique en 2022 de la Tunisie montre un pourcentage inquiétant du bilan carbone (63%) :

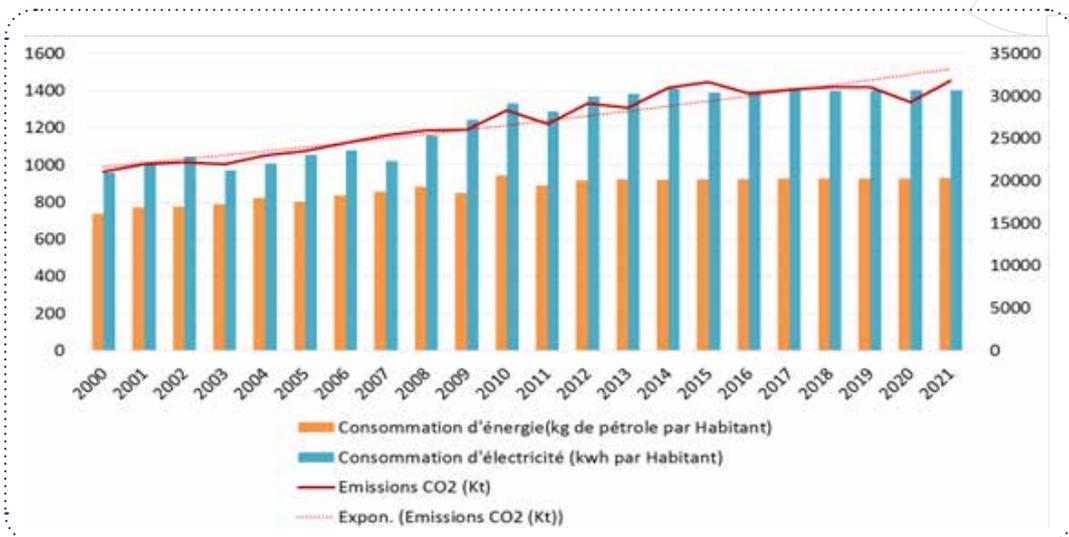
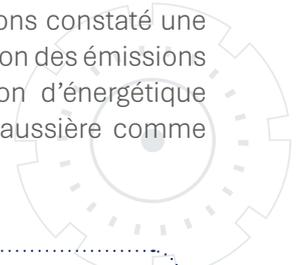


Comme nous le constatons le déficit écologique de la Tunisie est dû essentiellement à l'augmentation de l'empreinte écologique sous l'effet du bilan carbone relativement élevé. Selon les données de CountryEconomy.com, les émissions de CO2 en Tunisie ont augmenté de 15,19% entre 2020 et 2021, ce qui a classé la Tunisie au 112ème rang dans le classement des pays par émissions de CO2 parmi 184 pays.



Comme nous le constatons la croissance économique n'est pas la cause principale du bilan carbone pesant en Tunisie vu qu'il existe une faible corrélation (0.35) entre l'évolution du PIB et celle des émissions CO2. Allons plus dans l'analyse pour voir la cause de ce bilan

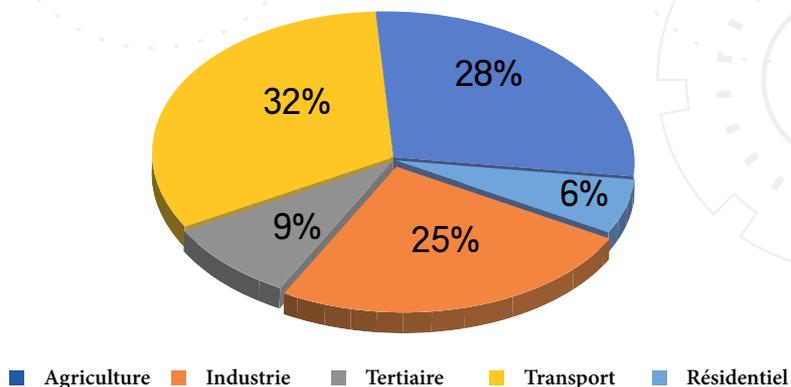
carbone en Tunisie, nous avons constaté une forte dépendance de l'évolution des émissions CO2 et de la consommation d'énergie qui suivent la même tend haussière comme indiqué ci-dessous :



Ceci nous ramène à conclure que le principal facteur dégageant les gaz à effet de serre est la croissance de la consommation d'énergie. En effet, la répartition de la consommation tunisienne d'énergie montre que 32% de la consommation énergétique sont proliférés par le transport qui est un réel problème en Tunisie, principalement, en raison de la

dégradation de l'infrastructure, suivi de 28% du fait de la consommation des ménages liée au leur résidence et l'industrie manufacturière occupe la troisième place en 2020 avec 25% du total de la consommation énergétique. A noter que la part de l'industrie était de 28 % en 2017, soit une baisse de trois points en trois ans. :

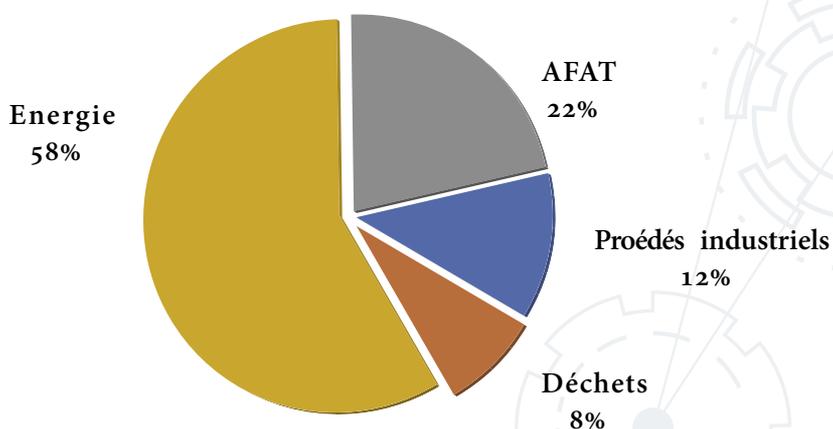
Répartition sectoriel de la consommation d'Énergie



Le graphique ci-dessous montre une configuration des émissions des gaz à effet de serre largement dominée par le secteur de l'Énergie (58%), suivi des émissions générées

par l'Agriculture, Forêts et Autres Usages des Terres AFAT (22%), suivi de loin par les procédés industriels avec 12% et des déchets avec 8% des émissions.

Répartition sectorielle des émissions Brut-2020

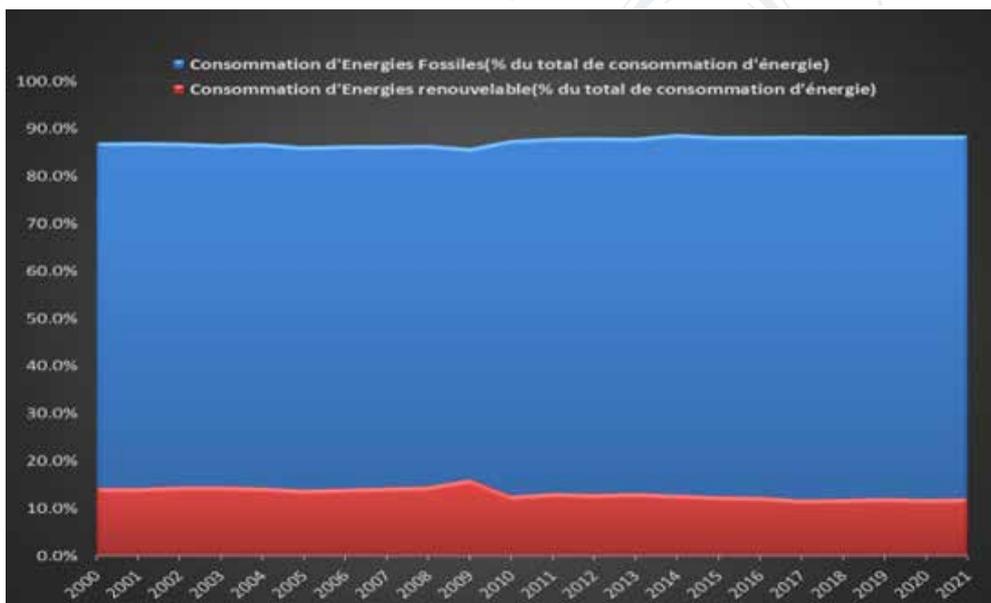


Après croisement des différentes analyses statistiques nous pouvons conclure que l'industrie manufacturière n'est pas la principale cause du haut bilan carbone en

Tunisie, la cause revient à est la consommation d'énergie, destinée principalement au transport et à l'usage domestique.

Affinons, d'avantage l'analyse, en observant la consommation d'énergie en Tunisie, nous constatons que plus que 80% du total de

consommation sont des énergies fossiles comme le montre le graphique ci-après :



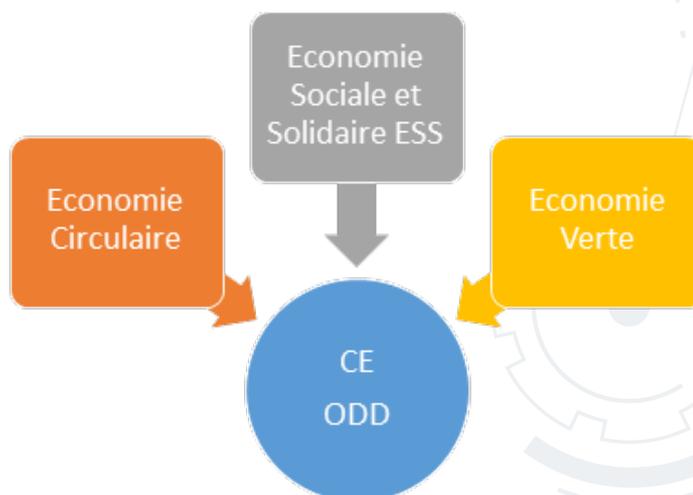
La situation est donc assez critique et si les activités se poursuivent de cette manière, les conséquences risquent de mettre en péril notre bien-être ainsi que celui des générations futures. Il faut donc agir à travers un voile d'ignorance en privilégiant l'intérêt général sur l'intérêt individuel.

Suite à ces constats, nous pouvons conclure qu'il est impératif de mettre en œuvre une stratégie de développement durable co-construit dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé avec des priorités et des échéances à court, moyen et long termes indexées par les

ODD, en prenant comme priorités d'actions :

- La migration vers les énergies renouvelable
- L'amélioration des infrastructures et du transport
- Le développement d'une Industrie innovante et non polluante

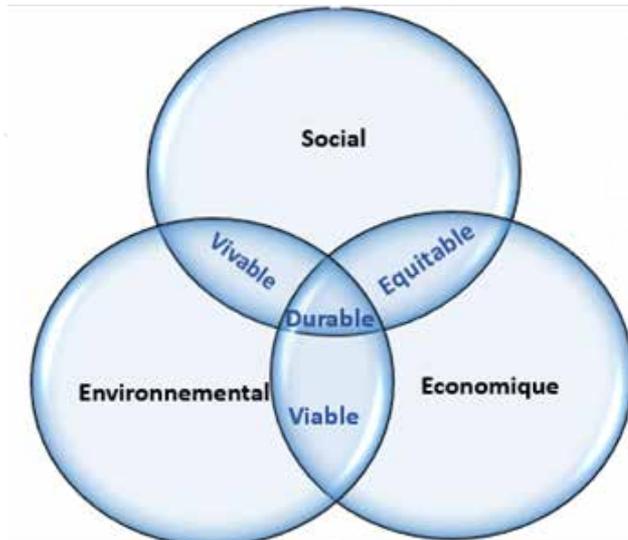
Cette stratégie représente la manière la plus judiciable pour concilier entre **la Croissance Economique** et le **Développement Durable** via une économie verte, circulaire et sociales et solidaire :



Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. En d'autres termes ne pas avoir une tyrannie de court terme et être des agents économiques rationnels pour

assurer la pérennité économique, sociale et environnementale des générations futures.

Ce qui nous ramène à dire que pour parvenir au développement durable, nous devons satisfaire à trois piliers : économique, social et environnemental.

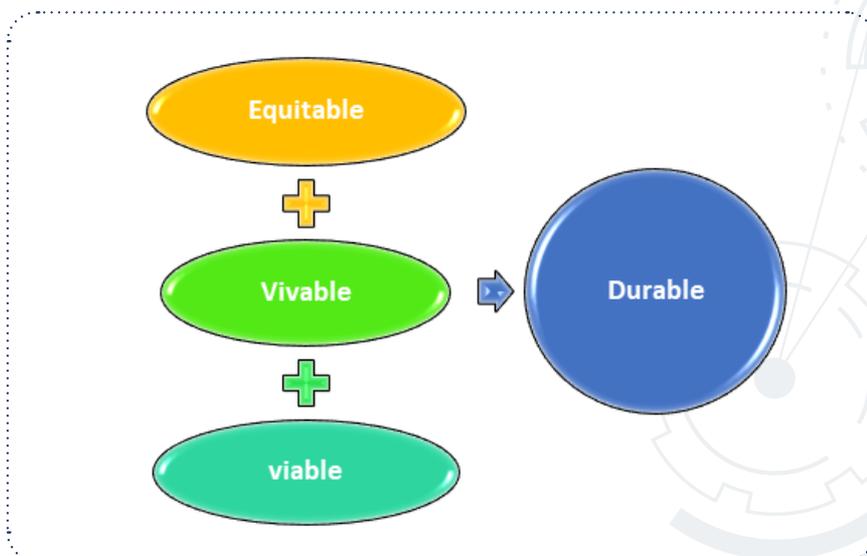


De ce schéma nous constatons que **la durabilité du développement** est assurée via un ensemble de croisement :

- le croisement des sphères économique et sociale qui garantit **l'équité du développement**.
- le croisement des sphères sociale et

environnementale garantit **la vivabilité du développement**.

- Et le croisement des sphères économique et environnementale garantit **la viabilité du développement**.



En résumé, **le développement durable** est basé sur un ensemble d'objectifs fondés principalement sur la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité, la justice sociale, le respect des droits de l'Homme, l'égalité des genres, la capacité à assurer le bien-être de tous les citoyens, l'efficacité

économique par la création de richesse équitable, l'innovation et l'amélioration des conditions de vie de la population. Ces objectifs sont résumés en 17 enjeux du Développement Durable fixés par les Nations Unies (SDGs) :



Le monde entier évolue dans l'esprit de la globalisation des marchés, terme parfois flou aux réalités diverses mais qui dépassent les sphères économique et financière. Le réflexe des conjonctures et structures contemporaines réside à la fois dans une globalisation **politique, sociale, Technologique, Ecologique et Légale**. C'est ce que nous tenterons d'illustrer à travers l'approche de développement durable, qui peut néanmoins, à de nombreux égards, rejoindre les différents objectifs, au service de l'efficacité de l'économie réelle et du développement du pays.

En énonçant les 17 ODD, la communauté internationale a remis en cause les découpages classiques du monde. D'une part, devant les exigences du développement durable, tous les pays sont interpellés par rapport à leur situation propre et peuvent être donc considérés comme étant un acteur parmi d'autres dans un cadre économique mondiale. D'autre part, les grands défis du développement transposent

le plus souvent les frontières, tous les pays (que ce soit développés, émergents ou sous-développés) sont de ce fait confrontés ensemble aux défis de la grande pauvreté, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement.

De plus, du fait de leur complexité et de leurs dimensions, ces grands défis exigeront l'engagement de tous les acteurs, publics, privés, société civile, entreprises, scientifiques, ... dans lesquelles les États, garants de la cohérence des stratégies et des actions au niveau national.

Ainsi, pour toutes les nations le marché est global et le sort est global. C'est ainsi que les PME doivent réagir dans le nouvel environnement. Dans ce contexte, si l'on tente d'incorporer ces 17 objectifs dans la matrice PESTEL pour retracer une exploration approfondie du contexte macroéconomique contemporain et des nouvelles dimensions de la compétitivité des entreprises, on obtiendra les acronymes suivants :

POLITIQUE



L'environnement politique est un facteur essentiel pour le climat des affaires et la croissance des investissements à travers la stabilité du système, la bonne gouvernance, la réglementation et le respect des droits de l'homme, etc.



S'ajoutant au rôle politique classique de nouveaux objectifs ordonnés par les mutations économiques, sociales et environnementales qui imposent une prise de conscience collective de la périnisation de l'Humanité. Ces objectifs visent la citoyenneté mondiale à travers l'engagement politique des pays pour :



- la création de villes et de communautés durables
- la paix, la justice et l'efficacité des institutions
- le renforcement des partenariats pour les objectifs mondiaux

ECONOMIQUE



Communément l'environnement économique est le luthier déterminant de la décision d'investissement pour tout porteur de projet. En particulier, les plus importants facteurs de prise de décision, sont ceux liés aux cycles économiques du pays comme par exemple la politique monétaire, le taux d'intérêt, l'inflation, le taux de chômage, les coûts de facteurs,...



Actuellement, d'autres considérations contemporaines sont incluses dans l'environnement économique indexés sur :



- l'accès à une énergie propre à des coûts abordables
- le travail décent²²
- la production et la consommation responsable

SOCIAL



La stabilité de l'écosystème entrepreneurial et de l'économie d'un pays en général est impactée par les principes socioculturels de la nation (le niveau d'éducation, la nature de la population, mode de consommation, structure de la société, culture, religion,...



De nos jours d'autres facteurs sociaux s'ajoutent pour garantir le développement durable de la nation, ces facteurs ont pour objectifs :



- l'éradication de la pauvreté
- la lutte contre la faim
 - L'accès à la santé et le bien-être de la population
 - L'accès à une éducation de qualité
 - L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes
 - La réduction des inégalités

²² « L'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour tous, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes. » OIT

TECHNOLOGIQUE



Les progrès techniques et l'innovation offrent des opportunités aux entreprises et à l'économie en général. Cependant, ils peuvent être sources de menaces et d'externalités négatives, c'est pourquoi les nouveaux modèles de croissance et de développement doivent lutter contre toutes les formes technologiques à l'origine de la vulnérabilité humaine via :



- L'accès à une énergie propre à coût abordable
- La promotion d'une industrie innovante et des infrastructures durables
- La création de villes et de communautés durables

ÉCOLOGIQUE



Il y a plus de trente ans, l'impact potentiellement menaçant des émissions de gaz à effet de serre dues à la combustion fossile et à une déforestation agressive a commencé à inquiéter les nations. Écologie, biotope, biodiversité, nature, développement durable... Nombreux sont actuellement les termes couramment utilisés pour faire état de ces inquiétudes environnementales.



L'émergence de ce vocabulaire et sa large diffusion ne peuvent que susciter un questionnement des économistes : Sommes-nous confrontés au paradoxe selon lequel la fin des modèles économiques classiques ? la réponse est oui, présentement toute politique économique doit répondre aux enjeux climatiques :



- L'accès à l'eau salubre et l'assainissement
- La lutte contre le changement climatique
- La protection de la faune et de la flore aquatique
- La protection de la faune et de la flore terrestre



LEGAL



Ainsi développement durable des pays doit être fondé sur :



- une répartition équitable des ressources et des richesses
- le respect de l'identité et de la valeur des peuples et leur bien-être
- la justice et la paix des nations.
- des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour la réalisation des ODD

Cette analyse recadre les diagnostics stratégiques contemporains et les nouveaux enjeux de croissance et développement des pays dans le cadre de la globalisation. Pour assurer la transition vers ce nouveau modèle économique en Tunisie, les politiques publiques doivent toucher trois principales sphères de l'économie : la production, la consommation, et le financement.

En effet, l'ouverture de la Tunisie au commerce international et son intégration dans les chaînes de valeur mondiales ont considérablement progressé depuis le milieu des années 1990. Les exportations ont augmenté de manière significative, tirées par le secteur manufacturier contribué à la création d'emplois formels, avec une transformation en faveur de secteurs à plus forte intensité technologique et à rendement d'échelle croissant. Cette bonne performance est principalement due aux entreprises industrielles exportatrices et bien intégrées dans les chaînes de valeur mondiales (dont nous citons l'exemple du secteur automobile et le secteur textile et habillement).

Toutefois cette performance à l'export est actuellement face à un enjeu stratégique sous l'effet des exigences transfrontalières qui obligent les entreprises exportatrices à respecter les normes en termes de bilan carbone, de respect de droit de l'homme et d'égalité des genres, de sécurité et de santé, durabilité Les exigences transfrontalières incluent des réglementations douanières, des exigences en matière de sécurité, des exigences en matière de santé et de sécurité, des exigences en matière de protection de l'environnement et des exigences en matière de conformité fiscale.

Ainsi, l'industrie tunisienne, en particulier est devant un défi de soutenabilité et pour réussir cet enjeu il faut « **Courber la Droite** » de **production et optimiser leurs processus de travail** à travers :

- la quantification les émissions des gaz à

effet de serre et l'élaboration du bilan carbone,

- l'utilisation des énergies renouvelables,
- l'extension de la durée de vie des ressources et des produits
- la réparation et la réutilisation
- le recyclage et la minimisation des déchets
- la promotion des pratiques commerciales plus durables
- le renforcement des principes de « l'agent économique citoyen »
- l'Innovation et l'Investissement dans la Recherche et Développement

En effet, les exigences transfrontalières peuvent être une opportunité pour les entreprises exportatrices qui surviendront à s'aligner aux nouvelles normes de concurrence et qui arriveront à se distinguer en termes de nouveaux créneaux de compétitivité sur le marché mondial étant donné que ces nouveaux facteurs de concurrence ont des externalités positives sur l'environnement interne de l'entreprises en matière de bonne pratiques RSE et sur la perception externe de l'entreprise autant qu'agent producteur citoyen.

Cependant, elles doivent être en mesure de respecter les exigences transfrontalières, de mesurer, quantifier et réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'un côté, et de s'adapter aux exigences en termes de respect de droit de l'homme et d'égalité de genre, d'un autre côté. En gros, l'entreprise dans ce cadre est un facteur de développement durable qui assure la dignité et le bien-être de l'humanité.

Compte tenu du nouveau rôle des entreprises, nous nous concentrerons dans ce qui suit sur l'industrie manufacturière. Pour poursuivre la réponse à notre question initiale par logique résolutive, **l'industrie manufacturière peut-elle être la locomotive qui conduit la Tunisie vers un nouveau modèle de croissance économique et de développement durable ?**

Après ce diagnostic de cause à effet, nous avons conclu qu'en Tunisie l'industrie n'est pas le principal facteur d'impact négatif en termes d'émissions de gaz à effet de serre, l'industrie représente une source d'emploi équitable en termes de droits de l'homme et d'égalité de genre et l'industrie est le foyer de la recherche et innovation.

Ainsi, elle est au centre de la vie puisqu'elle pourvoit aux besoins de l'humanité (produits alimentaires, vêtements, médicaments,

transports, etc.) et donc le pivot économique qui satisfait les besoins des agents et assure leur bien-être.

Ce facteur économique clé doit être engagé pour un futur plus vert et durable et suivre les nouvelles exigences mondiales. Ainsi, nous estimons que l'ODD 9 est le principal élément de réussite des autres objectifs de développement durable en Tunisie.



« L'Industrie est la main droite de la fortune, et l'économie en est la gauche »

J. Lesueur

A commencer par une déduction explicite du neuvième Objectif de Développement, de ses cibles et des différents indicateurs clés :

Cibles	Indicateurs
<p>9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable</p>	<p>9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année</p> <hr/> <p>9.1.2 Nombre de passagers et volume de fret transportés, par mode de transport</p>
<p>9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés</p>	<p>9.2.1 Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant</p> <hr/> <p>9.2.2 Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total</p>
<p>9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés</p>	<p>9.3.1 Proportion des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie</p> <hr/> <p>9.3.2 Proportion des petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit</p>
<p>9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens</p>	<p>9.4.1 Émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée</p>
<p>9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030</p>	<p>9.5.1 Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB</p> <hr/> <p>9.5.2 Nombre de chercheurs (équivalent plein temps) par million d'habitants</p>

<p>9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement</p>	<p>9.a.1 Montant total de l'aide publique internationale (aide publique au développement et autres apports du secteur public) alloué aux infrastructures</p>
<p>9.b Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises</p>	<p>9.b.1 Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie</p>
<p>9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020</p>	<p>9.c.1 Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par type de technologie</p>

Source : Travaux de la Commission de statistique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Comme présenté précédemment le rôle prépondérant de l'industrie manufacturière et l'importance d'avoir une industrie nationale à impact confirmé, car les différents cibles et indicateurs du neuvième objectif de développement durable convergent vers la garantie de réussite des size autre ODD.

L'ODD 9 est axé sur la modernisation et l'expansion des infrastructures nationales et transfrontalières, la modernisation technologique et l'industrialisation durable. Les investissements dans les infrastructures, dans les technologies de pointe, dans la recherche et le développement et l'accès aux différentes innovations ciblent directement les

résultats visés par cet objectif.

Cependant, pour assurer la transition vers ce nouveau modèle en Tunisie, les politiques publiques à travers le ministère de l'Industrie des Mines et de l'Énergie a élaboré une stratégie industrielle à l'horizon 2035. Cette stratégie vise l'implémentation d'un modèle industriel innovant et circulaire, qui ambitionne la refonte des activités et des processus de production qui ont des effets néfastes sur l'environnement et le bien être humain, d'une part, et à assurer la circularité et durabilité de vie des produits, d'autre part **« Une Industrie à Impact »**.



Une Industrie d'impact défini

Contrairement à une industrie verticale traditionnelle, le secteur d'impact fonctionne horizontalement et englobe des éléments de plusieurs catégories. Nous décrivons ce secteur comme « toute entreprise ou initiative qui améliore le bien-être des agents économiques de manière significative et durable ».

Au sens large, une industrie d'impact est celle qui peut répondre à un maximum de réponses positives aux questions suivantes : le secteur peut-il :

- améliorer la santé et la sécurité des citoyens ?
- développer la formation et l'intelligence des travailleurs ?
- préserver l'environnement et assurer sa pérennité pour les générations futures ?
- garantir la souveraineté de la nation en matière de nourriture pour atteindre le zéro faim ?
- garantir l'égalité de genre et soutenir l'autonomisation des femmes ?

De ce fait, le rôle du gouvernement et des décideurs économiques tunisiens est d'accompagner les entreprises industrielles qui sont aujourd'hui à la croisée des trois piliers, économique, social et environnemental pour répondre à mieux à ces questions et assurer le gain de compétitivité sur le marché national et international. Dans ce contexte, le degré de maturité diffère d'une entreprise à l'autre. Certaines entreprises ont réussi à relever de nouveaux défis en matière de développement durable et ont trouvé de nouvelles façons d'être compétitives et gagnantes dans leur domaine. D'autres moins prêtent et cherchent encore l'équation optimale pour concilier les trois piliers pour atteindre les objectifs de

développement durable.

Pour réussir Industrie à Impact en Tunisie, il faut commencer par l'instauration de la culture de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour l'étendre vers la responsabilité environnementale. Une industrie qui englobe un réseau d'entreprises qui intègrent dans leurs opérations des bonnes pratiques limitant l'impact négatif de l'industrie traditionnelle. En d'autres termes, une industrie dont le fonctionnement vise à satisfaire le bien-être des individus en termes de bien et à rechercher des effets positifs sur l'écosystème et la société. Les domaines d'application incluent la gouvernance, la politique RH, la formation, le Green IT, la santé et la sécurité ou encore le commerce éco-responsable, etc. s'inscrit donc dans une dynamique positive, qui restera au centre du fonctionnement économique et social de la nation. Ainsi, les entreprises industrielles qui réussiront l'ODD9 sont des producteurs responsables portant un projet à impact donnant accès à des solutions socioéconomiques, environnementales et contribuant à une croissance équitable et donc un levier de réussite pour les autres Objectifs de Développement Durable.

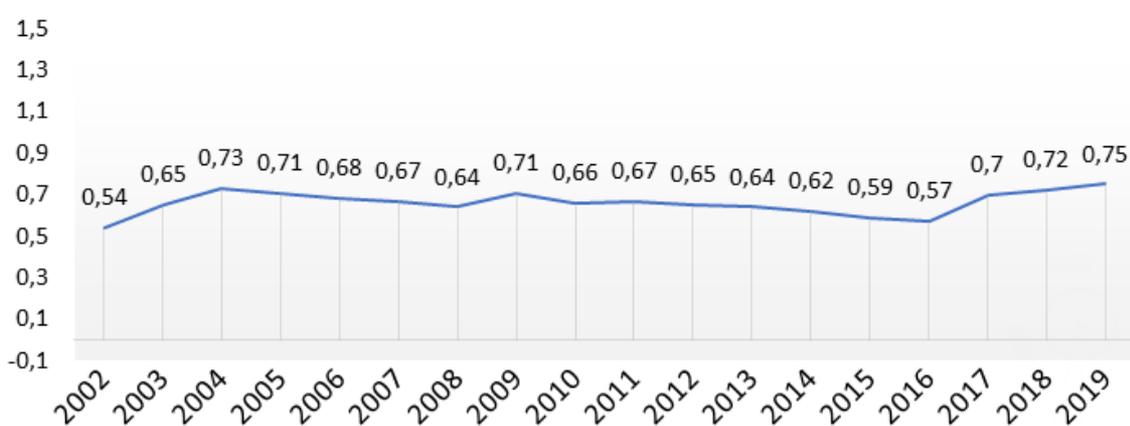
Facteurs de renforcement de l'ODD9 à court et moyen termes :

- la réforme de l'enseignement et de la formation du capital humain sont des moteurs essentiels
- La décarbonation énergétique est une mission importante capable de renforcer le système d'innovation et elle offre des infrastructures résilientes et durables.
- L'amélioration des services de santé et les systèmes de protection sociale vu qu'ils sont fortement corrélés avec cet objectif.

Facteurs de renforcement de l'ODD9 à moyen et long terme :

- Investir dans un système durable d'utilisation des ressources naturelles
- Investir dans des infrastructures à grande échelle
- Investir dans les énergies renouvelables.
- Et surtout **investir dans la recherche et développement**. En effet, les pays

développés accordent une attention particulière au facteur « recherche et développement », à titre d'exemple, les dépenses mondiales en recherche et développement (R&D) en proportion du PIB sont passées de 1,69 % en 2015 à 1,93% en 2020. Inopportunément, la Tunisie se situe en dessous de cette moyenne mais reste néanmoins à un niveau supérieur à celui de la région MENA.



Source : Institut des statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Dans ce cadre, et comme étape préliminaire pour l'analyse du potentiel de réussite d'adaptation des entreprises industrielle en Tunisie à cette nouvelle conjoncture mondiale, l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'innovation sous tutelle du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie a programmé à travers ses 24 représentativités régionales des enquêtes de collectes de données pour cerner les indicateurs clés pour réussir la migration vers une industrie circulaire à impact positif, ces principaux indicateurs sont :

- L'emprunte carbone
- La nature des déchets
- Taux de valorisation des déchets
- L'Eco-design
- Innovation et Recherche et développement
- Logistique et transport
- Consommation d'énergie
- Consommation d'eau, ...

Résilience et résistance comme « essence » de l'organisation

Le premier domaine de référence de la résilience est la mécanique (cf. CNRTL) qui signifie alors la résistance aux chocs. En zoologie, il s'agit de la capacité d'une espèce à se reproduire et en psychologie stricto sensu, il s'agit de la capacité à rebondir après un choc. Les synonymes en sont l'endurance, la force, la solidité, la résistance.

Il se pose donc la question de savoir ce qui se passe quand on passe de la signification du terme dans sa discipline d'origine à celle à laquelle on se réfère : le management pour ce qui nous concerne ici. Il est alors question de transdisciplinarité. Que garde alors (ou non) du sens de la notion dans ses disciplines d'origine ?

Par Professeur : Yvon PESQUEUX

CNAM - Paris France

En management, le passage a été effectué à partir de la psychologie. Il y est question par référence à des personnages stylisés comme l'entrepreneur, le leader, le toxic handler (ou générateur de bienveillance)¹ au regard de caractéristiques telles que l'empathie, l'entraide, la compassion.

Dans la mesure où il ne saurait être question d'une approche fonctionnaliste de la résilience (un service de l'entreprise dévolu à la résilience) ou bien encore d'une approche substantialiste (car on ne voit pas en quoi la résilience pourrait, à la différence, par exemple, de la relation, constituer la substance de l'organisation), on en déduit qu'elle ne peut que contribuer à une approche essentialiste de l'organisation. La résilience est alors constitutive de l'essence de l'organisation, mais sans que l'on puisse l'observer, sauf peut-être à des moments critiques.

D'un point de vue plus large, rappelons, au regard de la structure de l'ouvrage de Théorie des organisations de P. de Rozario & Y.

Pesqueux² (les trois entrées possibles d'une ontologie des organisations), ce qu'il en est pour la résilience :

- L'entrée individuelle qui conduit à considérer que c'est la somme des résiliences individuelles qui fait la résilience organisationnelle ;
- L'entrée par le monde « intra-organisationnel » qui consiste à considérer l'organisation en tant que telle qui pose la question de savoir ce qu'est-ce que la résilience organisationnelle (ou ce qu'elle peut être) ;
- Il reste enfin le constat causaliste / déterministe d'une résilience organisationnelle induite par l'environnement de l'entreprise : elle est alors suscitée à partir de l'« extérieur ».

Alors, la résilience organisationnelle existe-t-elle vraiment et, si oui, de quoi s'agit-il



¹ G. Teneau & G. Lemoine, Les Toxic Handlers – Les générateurs de bienveillance en entreprise, Odile Jacob, Paris, 2019

² P. de Rozario & Y. Pesqueux, Théorie des organisations, Pearson, Paris, 2018

L'importance de l'univers symbolique porteur d'une identité organisationnelle implique de comprendre et de maîtriser des grilles de lectures qui ne se résument pas à l'usage de techniques ou de savoir-faire technicisés, « packagés » par des consultants.

Pour ce qui est de la résistance, la qualité génératrice de la résilience :

■ Se référer à la résistance conduit à prendre en considération la pathologie (faire face à la fatigue, la maladie, au vieillissement, etc.). En psychologie sociale, la résilience apparaît en lien avec la lutte pour la survie au regard des pressions considérées comme des agressions – donc venant de l'extérieur – d'où les liens avec des phénomènes tels que le stress, le burn out compte-tenu de l'existence de dispositifs institutionnels – le CHSCT - Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et d'une jurisprudence en droit du travail, voire en droit pénal comme les jugements dans l'affaire des suicides de France Telecom. Rappelons le désastre de la gestion de la résistance au changement chez France Telecom par l'usage de la courbe de deuil de E. Kübler-Ross³ construite pour s'adresser à des malades en fin de vie (au regard de son modèle en cinq phases - déni, colère, marchandage, dépression, acceptation) dont la l'usage fut corrélatif du suicide de plusieurs salariés pour des raisons liées à leur vie dans l'entreprise.

■ L'entrée organisationnelle qui fait de la résistance un phénomène associé au changement organisationnel avec les deux registres du jugement : c'est mauvais ou alors, comme avec la résilience, on reconnaît « les bonnes raisons de résister au changement » ;

■ L'entrée institutionnelle de la résistance organisationnelle ouvre le champ de l'acceptation

de déterminismes qui s'imposent de l'extérieur – il faut alors faire avec (comme avec ChatGPT !).

Agressive ou discrète, la résistance au changement est, la plupart du temps, traitée comme un mal nécessaire devant être soigné. Si les formes de la résistance au changement sont généralement les suivantes - l'inertie, l'argumentation critique, la révolte voire le sabotage – la résilience consiste à les surmonter. La résistance au changement va poser le problème de l'échelon pertinent de résilience. C'est là que se pose la question du leader vu alors comme l'individu susceptible de « porter » la résilience (le leader transformationnel⁴).

Un des concepts de référence de la résistance au changement est celui de dissonance cognitive (entre les représentations de l'individu et ce qui lui est demandé). Il a été principalement étudié par L. Festinger⁵ et repose sur la distinction effectuée en psychologie sociale entre attitude et comportement. Cet état de dissonance crée alors une gêne au niveau de la personne dont l'issue en est la réduction dans le sens de la norme nouvelle (changement -la résilience alors ?) ou de maintien de la référence à l'ancienne (résistance au changement). De très nombreux travaux ont été consacrés à cette perspective, en particulier dans le domaine de la psychologie sociale au regard des arguments qui prévalent en matière de lutte contre la résistance au changement avec l'approche rationnelle (peser le pour et le contre), l'apprentissage de deuxième ordre (celui des représentations) formulé par les auteurs de l'« Ecole de Palo Alto »⁶, la rupture du rempart contre l'anxiété, l'approche en étapes personnelles pour surmonter la rupture avec le processus de « deuil » (le cycle déni, révolte, culpabilité, dépression, détachement dont il avait été question plus haut).

Alors, résilience et résistance, deux phénomènes différents ou deux phénomènes associés ?



³ E. Kübler-Ross, Les derniers instants de la vie, Labor et Fides, Paris, 2011 (Ed. originale : 1969).

⁴ W. Bennis & B. Nanus, Leaders: The Strategies for Taking Charge, Harper & Row, New York, 1985

⁵ L. Festinger, A Theory of Cognitive Dissonance, Row & Peterson, Evanston, Illinois, 1957.

⁶ G Bateson, Vers une écologie de l'esprit, Seuil, Paris, 1990 - P. Watzlawick & J. Weakland & R. Fisch, Changements : paradoxes et psychothérapie, Seuil, Paris, 1975.

Les propos qui viennent d'être effectués sur la résistance au changement posent la question du lien entre les deux phénomènes.

Si la résilience organisationnelle se manifeste suite à la récupération d'un choc majeur, alors elle ne peut se faire avec la résistance, résilience et résistance étant alors considérés comme deux phénomènes différents. S'ils sont liés, il est alors nécessaire de se demander si la résilience procède de la résistance alors considéré comme le socle de la résilience.

Alors, la résilience serait-elle une métaphore mais de quoi ?

- **Du survivalisme ?**
- **De l'immortalité, comme eschatologie de l'organisation « qui survit » par rapport à celle « qui meurt » par défaut de résilience, inscrivant la métaphore dans l'évolutionnisme de la sélection darwinienne ?**
- **Du rebond par rapport à la dépendance de sentier qui marque habituellement la vie organisationnelle, donnant alors tout son sens à la capacité de compréhension des signaux faibles et justifiant d'autant les stratégies « océan bleu » et le discours ambiant quant à l'existence des « innovations de rupture » ?**

C'est à ce titre que des notions complémentaires de type évolutionniste telles que celle de « trajectoire » lui est associée. D'autres notions d'ordre processuel le sont aussi : l'« adoption » ou encore l'« intégration ».

La résilience comme métaphore

Il faut d'abord remarquer le pouvoir des mots inhérent à l'usage des métaphores en management . La métaphore structure l'expression de la pensée en autorisant la créativité inhérente au changement de registre. Elle sert à établir des consensus. On les utilise sans même y penser, ni se poser la question du sens d'origine. Ce sont les « métaphores vives » qui nous intéressent le plus dans la mesure où elles rendent le langage créatif par similitude et par analogie. Il y est question de construire une alternative au nom des similitudes et des dissemblances induites par le transport par mise en équivalence de la source et de la destination.

Si la résilience organisationnelle n'existe pas vraiment, quel est alors le message de la métaphore ? La résilience organisationnelle peut alors être comprise comme l'expression de la tension « perturbation – récupération ». Serait-elle alors proche de celle de la flexibilité (un synonyme ?) car elle évoque l'idée de récupération face aux pressions tout en conservant son intégrité ?

⁷ W. Chan Kim & R. Mauborgne, « Strategy Value Innovation, and the Knowledge Economy », Sloan Management Review, vol. 40, n° 3, 1999, pp. 41-54 – Stratégie océan bleu : Comment créer de nouveaux espaces stratégiques, Pearson, Londres, 2010 (Ed. originale : 2005)

⁸ C. Christensen, « Disruptive Technologies Catching the Wave », Harvard Business Review, January 1995 – The Innovator's Dilemma, Harvard Business School Press, 1997 – « What is Disruptive Innovation ? », Harvard Business Review, 2015 - G. A. Moore, Crossing the Chasm: Marketing and Selling High-Tech Products to Mainstream Customers, Harper Collins, New York (1991, revised 1999 and 2014)

⁹ A.-C. Martinet & Y. Pesqueux, Epistémologie des sciences de gestion, Vuibert, collection « fnege », Paris, 2013.

¹⁰ P. Ricoeur, La métaphore vive, Seuil, Paris, 1975.

D'une Economie Linéaire Vers une Economie Circulaire pour un Développement Durable



L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation en tant qu'institution d'appui aux investisseurs et aux industriels, chargée de la mise en œuvre de la politique de l'Etat relative à la promotion du secteur de l'industrie et de l'innovation, a pour mission de développer davantage un tissu industriel plus varié et de s'ouvrir sur les nouvelles technologies de production et de faciliter l'intégration de l'économie tunisienne dans les chaînes de valeur mondiales pour améliorer la compétitivité de ses PME, générer une croissance durable et créer des emplois décents.

► Par : **Anissa CHAHED**
APII - CSCE

La Stratégie industrielle et d'innovation à l'horizon 2035 s'est fixée deux défis majeurs :

- Relancer la croissance économique dans le but d'améliorer le niveau de vie de la population, augmenter le taux d'emploi et réduire l'écart de développement entre les régions ;
- Améliorer la compétitivité des entreprises sur la base de l'innovation et de la technologie ainsi que développer leur présence sur les marchés extérieurs, tout en évoluant vers une économie environnementale propre et basée sur des sources d'énergies renouvelables.

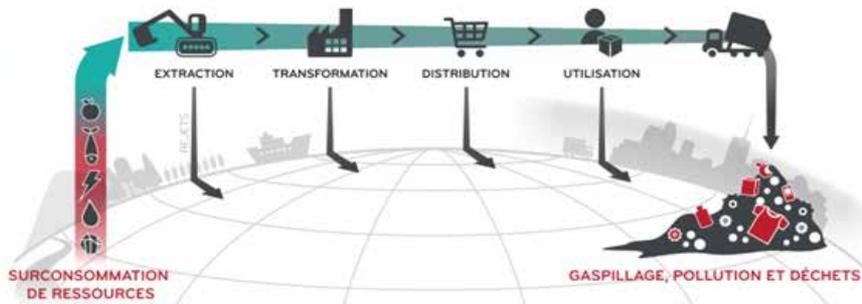
C'est dans le même objectif que le plan de développement triennal 23-25 et les mesures de relance économique ont misé sur la promotion de

l'économie circulaire se basant sur la création de revenus et d'emplois grâce à des investissements favorisant la réduction de l'empreinte carbone, l'adoption de technologies propres (cleantech) et le renforcement entre les trois sphères du développement durable sociale, économique et environnementale.

L'Économie linéaire :

L'économie linéaire est un modèle économique traditionnel qui se caractérise par un processus linéaire de production, de consommation et d'élimination des déchets. Dans ce modèle, les matières premières sont extraites, transformées en produits, consommées, puis jetées sous forme de déchets. Ce schéma de fonctionnement linéaire est souvent appelé « extraire, fabriquer, consommer, jeter ».

L'ÉCONOMIE LINÉAIRE



© Institut EDEEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

L'économie linéaire a été remise en cause en raison de ses impacts environnementaux négatifs, de l'épuisement des ressources naturelles et de la gestion problématique des déchets.

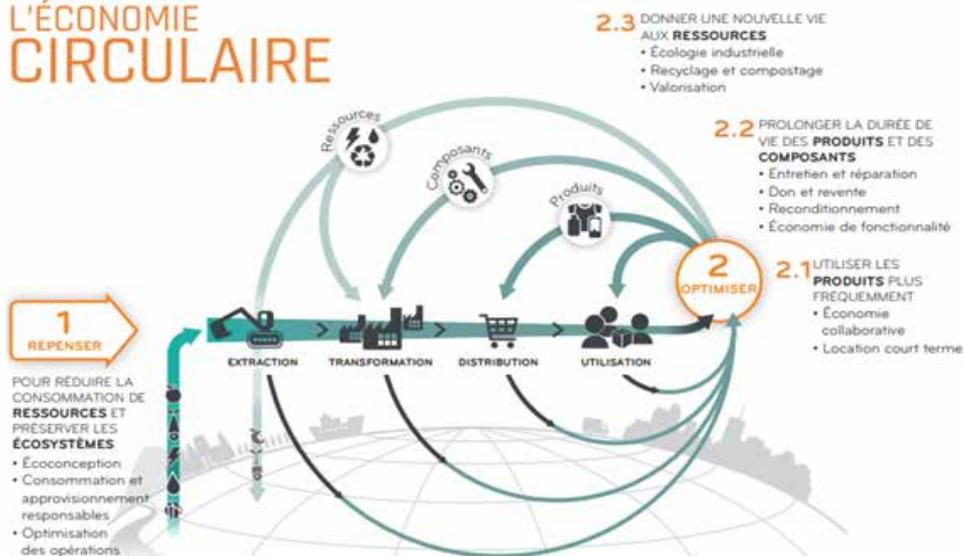
Les approches alternatives, telles que l'économie circulaire, visent à créer un système plus durable et résilient en favorisant la réduction des déchets, l'utilisation efficace et optimale des ressources et l'adoption de modèles économiques plus durables.

L'Économie circulaire est fondée sur sept piliers:



- L'approvisionnement durable ;
- L'écoconception ;
- L'écologie industrielle ;
- L'économie de la fonctionnalité ;
- La consommation responsable ;
- L'allongement de la durée d'usage ;
- Le recyclage.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Institut EDEEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

Ainsi, les orientations stratégiques de la Tunisie s'appuient de plus en plus sur l'intégration des considérations socio-environnementales dans les stratégies des entreprises, mais aussi l'intégration des normes assurant le respect des "bonnes pratiques" reconnues à l'échelle internationale, allant de la promulgation de la loi 2018 relative à la RSE, vers l'élaboration de la stratégie de l'industrie et de l'innovation à l'horizon 2035, les mesures issues des assises de l'innovation et récemment les mesures issues des assises relatives à la transition écologique.

La transition de l'économie linéaire vers l'économie circulaire en Tunisie implique un changement fondamental dans la manière dont les ressources sont utilisées, gérées et valorisées.

L'économie linéaire suit un modèle « extraire, produire, consommer, jeter », tandis que l'économie circulaire vise à maximiser l'utilisation des ressources en favorisant la durabilité, la réutilisation, la réparation et le recyclage.

Nous citons à titre indicatif quelques étapes clés et considérations pour faciliter cette transition en Tunisie :



1. Cadre réglementaire propice: cela pourrait inclure des incitations fiscales, des normes environnementales et des mesures pour promouvoir l'investissement éco responsable.

2. Sensibilisation et éducation: informer les entreprises, les citoyens et les organismes sur les avantages de l'économie circulaire est essentiel. La sensibilisation peut encourager l'adoption de pratiques plus durables et influencer les comportements de consommation.

3. Valorisation des déchets: Développer une infrastructure solide pour la gestion des déchets est une étape cruciale. Cela inclut la mise en place de centres de tri, de stations de recyclage et d'installations de traitement des déchets pour

maximiser la valorisation des matériaux.

4. Promotion de l'écoconception: encourager les entreprises à concevoir des produits en tenant compte de leur cycle de vie, de la facilité de recyclage et de la minimisation des déchets. Cela peut être réalisé par des incitations financières ou des programmes de certification.

5. Développement de l'économie collaborative : Faciliter les plateformes et les initiatives qui favorisent la réutilisation, la location et l'échange de biens peut réduire la demande de nouvelles ressources.

6. Investissement dans la recherche et l'innovation: soutenir la recherche et le développement de technologies innovantes pour le recyclage, la récupération et la réutilisation des matériaux peut accélérer la transition vers une économie circulaire.

7. Synergies entre secteurs: encourager la collaboration entre les secteurs public et privé, les organisations non gouvernementales et la société civile peut faciliter la mise en œuvre réussie de l'économie circulaire.

8. Evaluation des indicateurs de performance : Mettre en place des indicateurs de performance pour mesurer les progrès vers une économie circulaire. Cela permettra d'évaluer l'efficacité des stratégies mises en œuvre et d'entreprendre les actions d'ajustement nécessaires. ”

En conclusion et dans l'optique d'une prise de conscience des impacts environnementaux des activités des entreprises, il est primordial de conjuguer tous les efforts et adopter une approche intégrée impliquant tous les acteurs de la société pour pouvoir atteindre les objectifs escomptés à savoir la migration vers une économie verte et circulaire.

L'investissement à impact



A l'instar du management et de la finance, l'investissement connaît depuis un certain temps plusieurs nouvelles variantes, dont à titre indicatif, l'inclusive, la durable, la responsable, l'éthique, la verte, et à impact. Ces nouvelles formes d'investissement gagnent de plus en plus d'espace et prennent la relève sur l'investissement classique tel que nous le connaissons.

Par : **Hatem LOUATI**
APII - CFGA

L'investissement à impact en particulier, connaît depuis quelques années une croissance à deux chiffres, suscitant ainsi un intérêt grandissant à plus d'un niveau (Financier, économique, juridique, scientifique...), cependant l'investissement à impact reste un nouveau concept dont la définition, et les contours sont encore flous, et dont l'importance de son potentiel nécessite son examen de plus près.

Littéralement, l'investissement est une

« opération qui permet de renouveler et d'accroître le capital d'une économie »*. Le législateur tunisien de sa part définit l'investissement dans l'article 3 de la loi 2016-71 comme étant « tout emploi durable de capitaux effectué par l'investisseur pour la réalisation d'un projet permettant de contribuer au développement de l'économie tunisienne tout en assumant ses risques et ce, sous forme d'opérations d'investissement direct ou d'opérations d'investissement par participation »**.

* Dictionnaire Larousse.

** Le même article fait la différence entre l'investissement directe et l'investissement par participation, et les définit respectivement comme étant « toute création d'un projet nouveau et autonome en vue de produire des biens ou de fournir des services ou toute opération d'extension ou de renouvellement réalisée par une entreprise existante dans le cadre du même projet permettant d'augmenter sa capacité productive, technologique ou sa compétitivité », et comme « la participation en numéraire ou en nature dans le capital de sociétés établies en Tunisie, et ce, lors de leur constitution ou de l'augmentation de leurs capitaux sociaux ou de l'acquisition d'une participation à leurs capitaux ».

Enfin, pour les économistes, un investissement est une dépense immédiate dont le but à long terme, est d'accroître la richesse de celui qui l'engage.

Toutes ces définitions s'accordent à reconnaître la dimension purement financière de l'investissement classique, et excluent ainsi toute autre dimension extra financière, notamment environnementale et sociale, deux dimensions qui sont retenues et prises par l'investissement à impact.

En effet, l'investissement à impact est défini par La Global Impact Investing Network comme un investissement « *réalisé avec l'intention de générer un retour positif, ayant un impact social et environnemental mesurable, tout en assurant un rendement financier* »,



Définition et caractéristiques de l'investissement à impact

Le terme d'investissement à impact (impact investing en anglais) vient des États-Unis où il a été utilisé pour la première fois en 2007. Défini par La Global Impact Investing Network comme un investissement « *réalisé avec l'intention de générer un retour positif, ayant un impact social et environnemental mesurable, tout en assurant un rendement financier* », l'investissement à impact serait selon Van Den Neste, « *une méthode d'investissement permettant un retour en impact sociétal, communautaire ou environnemental combiné avec un rendement financier* »*. Pour l'Autorité française des marchés financiers (AMF), ledit investissement consiste à « *investir dans des entreprises (...) qui cherchent à générer un impact social ou environnemental mesurable* ». Dans cette perspective, l'impact desdits investissements peut être par exemple : la limitation du réchauffement climatique, la limitation des émissions des gaz à effets de serre, la réduction des inégalités sociales, ou encore une plus large accessibilité à l'éducation, à la santé publique, ou à l'eau potable.

Cette nouvelle variante d'investissement qui connaît depuis un certain temps un essor considérable traduit par une croissance annuelle à deux chiffres, et estimée entre 9 et 10% depuis 2019, préconise le placement dans des investissements qui contribuent à produire des améliorations mesurables à la société et à l'environnement, tout en poursuivant des objectifs financiers.

Pour mieux cerner les contours de ce concept, un premier paragraphe sera consacré à sa définition et ses caractéristiques (I) un deuxième à son distinction par rapport aux concepts similaires (II), un troisième à ses origines (III), et enfin un quatrième à son état des lieux notamment en Tunisie (VI).



Selon les définitions ci-dessus, l'investissement à impact se différencie ainsi des investissements classiques par l'intentionnalité de l'auteur à produire de l'impact positif. Cependant, l'intentionnalité n'est pas la seule caractéristique des investissements sujet de cet article, en effet un investissement à impact est qualifié comme tel, si il réunit trois critères essentiels à savoir ; l'intentionnalité, l'additionalité et la mesurabilité.

• **L'intentionnalité** : la recherche active et manifeste d'un impact social ou environnemental positif

• **L'additionalité**: l'engagement et la contribution (financière ou extra-financière) de l'investisseur permettant au projet bénéficiaire de l'investissement de maximiser son impact environnemental et/ou social.

• **La mesurabilité** : la mesure de l'impact reposant sur la mise en place d'objectifs à atteindre (sociaux ou environnementaux), et un processus continu un suivi et d'évaluation des résultats.

* Van Den Neste Nicolas : « L'investissement d'impact : perspectives et obstacles au développement de cette méthode d'investissement en Belgique ». Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain, 2020.

Investissement à impact et concepts voisins (l'Investissement socialement responsable et philanthropie)



Investissement à impact et l'Investissement socialement responsable

L'Investissement socialement responsable renvoie à une panoplie d'approches qui consistent à prendre en considération de façon structurée les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans les processus d'investissement en plus des critères financiers traditionnels.

Contrairement à l'investissement à impact, l'investissement socialement responsable n'écarte en principe aucune entreprise et aucun secteur. A titre d'exemple une société opérant dans le secteur des énergies fossiles peut recevoir

un investissement socialement responsable lorsqu'elle s'engage à limiter une de ces externalités négatives. Pour l'investissement d'impact, les impacts sociaux et environnementaux de l'activité sont sur le même pied d'égalité que le rendement financier.

Ainsi l'investissement à impact dépasse dans sa prise en compte des dimensions sociales et environnementale, l'investissement dit socialement responsable, et l'englobe.



Investissement à impact et philanthropie

La philanthropie ne recherche pas de rendement financier et se focalise sur l'objectif social et environnemental à atteindre, et ce contrairement à l'investissement à impact, qui en sus de l'impact

social et environnemental souhaité, garde l'intention de réaliser un rendement financier. Certains auteurs qualifient la philanthropie comme étant un investissement à fonds perdus.



Aux origines de l'investissement à impact

Depuis la tenue de la première conférence internationale relative à la protection de l'environnement, à savoir celle de Stockholm (1972), la prise de conscience environnementale s'est développée, et les préoccupations liées à l'environnement ont connu depuis quatre décennies, une expansion considérable. Cette prise de conscience n'a pas épargné le secteur financier qui petit à petit a commencé à accorder plus d'attention à la planète et à l'humain.

Ensuite avec l'apparition du concept du développement durable en 1987, défini comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », et la confirmation de ses trois piliers (l'environnement, le social et l'économie), la publication par les Nations Unies des objectifs du millénaire pour le développement* en 2000, puis des objectifs du développement durable** en 2015, ainsi qu'avec la

* 1-Réduire l'extrême pauvreté et la faim. 2-Assurer l'éducation primaire pour tous. 3-Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes. 4-Réduire la mortalité infantile. 5-Améliorer la santé maternelle. 6-Combattre les maladies. 7-Assurer un environnement humain durable. 8-Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

** 1- Éradication de la pauvreté. 2-Lutte contre la faim. 3- Accès à la santé. 4- Accès à une éducation de qualité. 5-Égalité entre les sexes.

Depuis la tenue de la première conférence internationale relative à la protection de l'environnement, à savoir celle de Stockholm (1972), la prise de conscience environnementale s'est développée, et les préoccupations liées à l'environnement ont connu depuis quatre décennies, une expansion considérable. Cette prise de conscience n'a pas épargné le secteur financier qui petit à petit a commencé à accorder plus d'attention à la planète et à l'humain.

Ensuite avec l'apparition du concept du développement durable en 1987, défini comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », et la confirmation de ses trois piliers

(l'environnement, le social et l'économie), la publication par les Nations Unies des objectifs du millénaire pour le développement* en 2000, puis des objectifs du développement durable** en 2015, ainsi qu'avec la publication d'études qui confirment le lien entre le fait d'avoir un impact réel sur l'environnement et la société et le détention d'un avantage concurrentiel considérable, cette prise de conscience notamment dans le secteur financier s'est ancrée davantage, et les investissements dont les enjeux et les objectifs dépassent la stricte dimension financière se sont apparues et se sont développés, et c'est dans ce contexte que le l'investissement à impact a vu le jour pour la première fois en 2007.



Investissement à impact en Tunisie : Etat des lieux et potentiel

En Tunisie, et même si on ne dispose pas de données précises sur la taille du marché des investissements à impact, plusieurs indicateurs et signes confirment leur existence et l'importance de leur potentiel de développement.

C'est dans ce cadre que fut lancé en 2017 l'Impact Partner (anciennement connu sous le nom de Yunus Social Business Tunisia), premier fonds d'investissement à impact en Tunisie. En effet, ce fond cherche en sus du rendement financier un impact social, en focalisant son champ d'intervention sur l'accompagnement et le financement des petites et moyennes entreprises ayant un fort potentiel d'employabilité notamment des femmes et des jeunes.

C'est dans ce cadre aussi que la bourse des valeurs mobilière de Tunis a publié en 2021, le guide de reporting ESG. Ce guide propose en fait une matrice d'indicateurs pour une démarche progressive de reporting extra financier, portant sur

les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Enfin, en 2022 Le ministère de l'Economie et de la Planification et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont publié la cartographie des investissements en faveur des Objectifs de Développement Durable « SDG Investor Map ». Cette cartographie qui sert de guide de l'investisseur pour les investissements en faveur des ODD en Tunisie, a identifié 18 domaines d'opportunité d'investissement alignés sur les priorités politiques tunisiennes et sur les besoins de développement du pays. Ces opportunités sont réparties à travers 8 secteurs prioritaires, en particulier : l'infrastructure, l'agriculture, le transport, les soins de santé, les énergies renouvelables et énergies alternatives, la technologie et les communications, la finance et l'éducation.